



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116896

VALABLE JUSQU'AU

16/06/2026

ÉDITÉ LE

08/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/11/2006

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/01/2025

8 000

Raison sociale : MANU CONSTRUCTION RENOVATION

1075 ROUTE DE LAURAC

07260 ROSIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC AUBENAS 492 828 660 RCS

Siret : 492 828 660 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 82 07172

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 143780105

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 143780105

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2024

Téléphone : 04 75 39 94 65

Portable : 06 80 20 88 76

Fax :

Site Internet :

E-mail : manucl@orange.fr

Responsabilité légale :

CERQUEIRA GONCALVES JOSE GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	25/05/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	25/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.